

La Caisse des Dépôts renforce son engagement en faveur du financement de la défense et publie la doctrine sectorielle du Groupe

Paris, le 20 mars 2025

À l'occasion de l'événement de place sur le financement de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD), organisé ce jour par Eric Lombard, ministre de l'Économie et des Finances et Sébastien Lecornu, ministre des Armées, Olivier Sichel, Directeur général de la Caisse des dépôts par intérim, a réaffirmé l'engagement de l'institution dans le soutien aux industries de défense. Son action s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir les souverainetés nationale et européenne (énergétique, industrielles, infrastructures financières).

A cette occasion, le Groupe publie sa doctrine en matière de financement de la défense. Elle fixe le cadre de son action et marque une nouvelle étape dans son engagement.

*« Avec la publication de notre politique sectorielle, nous réaffirmons l'engagement de la Caisse des Dépôts : le groupe mobilisera pleinement ses moyens pour accompagner les entreprises et les infrastructures qui participent à la souveraineté nationale », déclare **Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts par intérim qui complète** « Faire plus pour la défense c'est aussi faire ensemble avec les acteurs de la place et nos homologues européens. Ce travail, initié il y a trois ans, nous avons à cœur de le transformer en une offre opérationnelle ».*

Un cadre clair d'intervention du Groupe

Conformément à sa mission d'intérêt général en appui des politiques publiques, le Groupe caisse des dépôts réaffirme que la défense et la sécurité s'inscrivent pleinement dans l'axe stratégique des souverainetés.

La doctrine sectorielle publiée aujourd'hui, précise les principes qui guideront l'intervention de la Caisse des Dépôts en faveur des entreprises et des projets participant au renforcement de la souveraineté nationale. Elle repose sur un cadre clair :

- Un soutien aux entreprises éligibles dans le strict respect des règles définies par la loi française et les engagements internationaux du pays ;
- Une mobilisation de toutes les entités du Groupe, dans une logique de complémentarité et de diversification des outils de financement.

Un soutien structurant du Groupe pour l'industrie de défense, dans une logique de complémentarité

Avec une exposition de plus de 40 milliards d'euros la Caisse des Dépôts est d'ores et déjà un acteur structurant de l'Écosystème National de Défense (END) :

- **La caisse des dépôts** soutient aux côtés de Bpifrance, l'émergence de fonds dédiés comme Eiréné (Weinberg Capital) et Aéro 2 (Tikehau Capital) et examine avec attention les projets de fonds qui émergent ;
- **Bpifrance** accompagne de longue date les entreprises du secteur ;
- **La Banque Postale** qui accompagne les PME et ETI du secteur, a porté son enveloppe sectorielle à 1,2 milliard d'euros pour répondre aux besoins croissants des entreprises de la BITD ;
- **Sfil**, acteur majeur du refinancement des grands crédits export, avec 8,4 milliards d'euros refinancés depuis 2016, est un soutien essentiel pour la compétitivité internationale de l'industrie française.
- **La Banque des Territoires** soutient les projets industriels notamment par le portage du foncier et de l'immobilier et le financement des infrastructures.

Une montée en puissance et une diversification pour répondre pleinement aux enjeux de souveraineté européenne :

Pour aller plus loin, la Caisse des Dépôts annonce un renforcement de son action à travers :

- Le renforcement du soutien aux fonds d'investissement dédiés à la BITD, en abondant avec Bpifrance le *Fonds Innovation Défense* ;
- L'élargissement du financement des infrastructures stratégiques (logements militaires, bâtiments tertiaires et industriels), en mobilisant l'expertise et les capacités de financement de la Banque des Territoires ;
- Une intensification de la coopération européenne pour renforcer la BITD à l'échelle du continent.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

in f   

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts : Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Politique sectorielle en matière de financement du secteur de la défense

Mars 2025

PREAMBULE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, et les bouleversements géopolitiques qui ont suivi, ont brutalement mis en évidence la fragilité de la paix sur le continent européen et la faiblesse de l'autonomie stratégique européenne.

Faisant suite à la déclaration de Versailles en mars 2022, qui appelait au renforcement des capacités européennes de défense, une série de mesures ont été prises tant au niveau national qu'europpéen pour renforcer de manière durable l'écosystème national et européen de défense - entendu comme l'ensemble des acteurs publics et privés et leurs actifs contribuant à la politique de défense, y compris les infrastructures de défense et la base industrielle et technologique de défense.

Aux termes de la loi, la Caisse des Dépôts « *remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques* » (Article L518-2 du Code monétaire et financier). La politique nationale et européenne en matière de défense et de sécurité figure à l'évidence aujourd'hui parmi ces politiques publiques et s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique du Groupe en matière de soutien aux souverainetés.

Dans ce contexte, la Caisse des Dépôts a décidé de se doter de la présente politique sectorielle en matière de financement du secteur de la défense.

1. Les enjeux liés au financement de la politique de défense

Le caractère stratégique et sensible du financement de la politique de défense rend nécessaire l'affirmation publique des grands principes qu'applique la Caisse des Dépôts en la matière.

L'objectif majeur du financement du secteur de la défense est, en effet, de contribuer au maintien de la paix en Europe et à la capacité de la France à défendre son intégrité et celle de ses alliés. Cet enjeu de préservation de la paix s'inscrit dans le cadre plus général de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) n°16, qui appelle à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. La paix étant la condition d'un développement soutenable, *"l'industrie de la défense renforce la durabilité, étant donnée sa contribution à la résilience, à la sécurité et à la paix"*¹.

2. Le financement de la politique de défense contribue à la stratégie du groupe Caisse des Dépôts, en appui des politiques publiques nationales et européennes

L'une des priorités stratégiques du groupe Caisse des Dépôts consiste à soutenir les politiques publiques en faveur de la réduction des dépendances stratégiques de la France, d'une réindustrialisation et d'une économie décarbonées, d'un renforcement de la confiance numérique et du soutien du développement des infrastructures financières. Le financement de la politique de défense constitue une dimension majeure de cette politique de soutien aux politiques publiques en matière de souveraineté, qu'elles portent sur le renforcement de la base industrielle et technologique de défense et la recherche ou sur la résilience des infrastructures.

A cet égard, dans le cadre de leurs missions respectives, les différentes composantes du Groupe peuvent être amenées à financer des entreprises ou des projets qui participent du renforcement de la politique de défense. Elles le font dans le cadre de la législation nationale et européenne, en cohérence avec la politique de défense nationale, la stratégie européenne de défense, ainsi que les décisions réglementaires et administratives qui en découlent.

3. Le financement de la politique de défense s'inscrit pleinement dans le cadre de la Charte de finance responsable du Groupe

Le financement du secteur de la Défense respecte les grands principes définis dans la Charte de finance responsable du Groupe², ainsi que la politique d'exclusion qu'elle énonce en matière d'industrie de la défense et qui porte sur les typologies d'activités d'armements faisant l'objet d'interdictions par des traités internationaux signés et ratifiés par la France.

¹ Communication conjointe de la Commission et du Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, « *A new European Defence Industrial Strategy: Achieving EU readiness through a responsive and resilient European Defence Industry* », (EDIS) 5 mars 2024.

https://defence-industry-space.ec.europa.eu/edis-joint-communication_en

² [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2025-](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2025-01/Charte%20Finance%20Responsable%20du%20groupe%20Caisse%20des%20Depots.pdf)

[01/Charte%20Finance%20Responsable%20du%20groupe%20Caisse%20des%20Depots.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2025-01/Charte%20Finance%20Responsable%20du%20groupe%20Caisse%20des%20Depots.pdf)

**Ensemble,
faisons grandir
la France**



Caisse des Dépôts
in f |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)